



Mes chères lectrices,
Mes chers lecteurs,



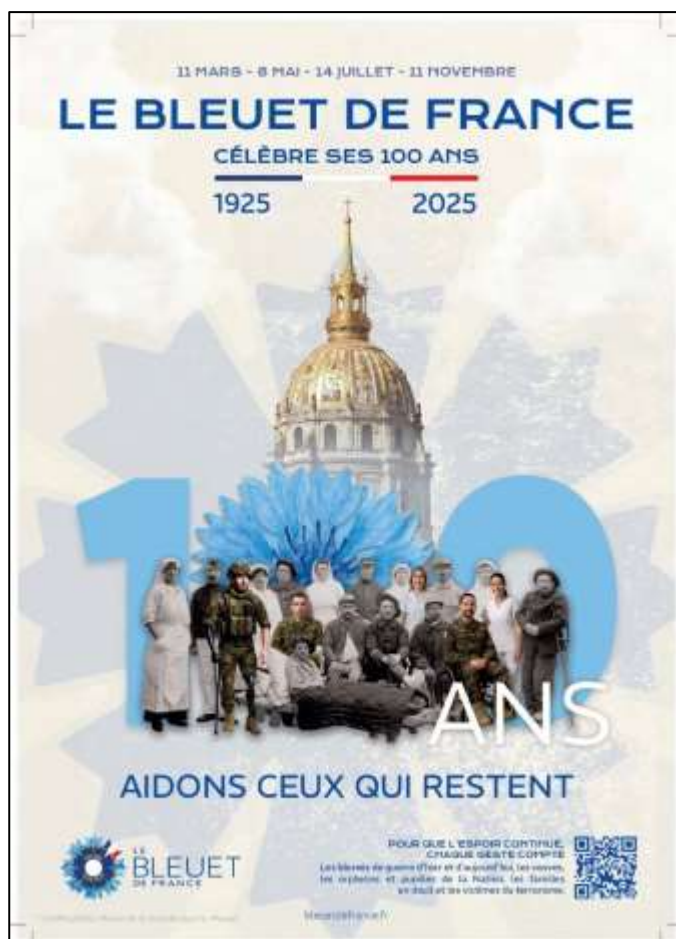
En ce mois de novembre, je viens à votre rencontre, fidèle à mon rendez-vous avec les adhérents et amis de l'Union Nationale des Combattants du Finistère.

Novembre est un mois de mémoire. Il s'ouvre sur la **Toussaint**, temps de recueillement et d'hommage à ceux qui nous ont quittés. Dans chaque foyer, dans chaque cimetière, la pensée se tourne vers nos proches disparus, mais aussi vers ceux qui sont tombés pour la France.

Le **11 novembre** demeure, pour nous tous, un moment fort. Partout dans le Finistère, les drapeaux se lèvent, les communes se rassemblent et les générations se rejoignent pour honorer la mémoire des combattants de 14-18 et de tous les conflits. Ce devoir de mémoire, l'UNC le porte avec constance et fierté.

À travers mes pages, je souhaite continuer à faire vivre cet esprit de solidarité, de respect et de fidélité aux valeurs qui nous rassemblent. Novembre, avec ses couleurs d'automne, nous rappelle que le souvenir est une force tranquille, un lien entre le passé et l'avenir.

~ Votre G@zette



Du nouveau au Ministère des Armées

Par Décret en date du 12 octobre 2025 relatif à la composition du Gouvernement, **Mme Alice Rufo** est nommée Ministre déléguée auprès de la Ministre des armées et des anciens combattants, en remplacement de Mme Patricia Miralles.

Le 17 octobre 2025, elle a souhaité adresser un message auprès du monde combattant. Message disponible sur le site internet www.unc29.fr



Campagne du Bleuet de France

Dans le cadre du Centenaire du Bleuet de France et pour renforcer la cohésion nationale, un appel à tous les Français est lancé pour les inviter à porter le Bleuet jusqu'au 11 novembre en signe de soutien à toutes les victimes de guerre et de terrorisme, ainsi que leurs proches.

Pour démultiplier la mobilisation de tous, il est possible désormais de porter le Bleuet de façon numérique. Pour ce faire, il s'agit tout simplement de remplacer temporairement sa photo de profil ou de couverture sur les différents réseaux sociaux par la bannière et le visuel « 11 novembre » du Bleuet de France, ou de publier une photo de soi arborant fièrement ce symbole d'unité.

Une minute, c'est le temps nécessaire pour effectuer cette démarche. Avec ce port numérique du Bleuet et grâce à votre engagement, la notoriété de cette œuvre de soutien va se renforcer partout en France !

Marche à suivre pour Facebook :

1. Ouvrez l'application Facebook et allez sur le compte du Bleuet de France
2. Cliquez sur la photo de profil puis sur "voir la photo de profil"
3. Prenez une capture d'écran de la photo de profil du Bleuet de France
4. Répétez l'opération pour la photo de couverture en cliquant dessus puis en prenant une capture d'écran
5. Rendez-vous sur votre profil personnel puis cliquez sur votre photo de profil avant de cliquer sur "sélectionner une photo de profil"
6. Sélectionnez le logo du Bleuet de France que vous venez de prendre en capture d'écran puis cliquez sur "enregistrer"
7. Votre photo de profil est maintenant aux couleurs du Bleuet de France !
8. Répétez l'opération pour modifier votre bannière en cliquant sur votre photo de couverture puis en cliquant sur "choisir une photo de couverture"
9. Dans votre pellicule, sélectionnez la photo de couverture du Bleuet de France que vous venez de prendre en capture d'écran
10. Mettez-la au format puis cliquez sur "enregistrer"

<https://www.bleuetdefrance.fr/>

Marche à suivre pour X :

1. Aller sur le compte X du Bleuet de France @BleuetFrance
2. Cliquez sur la photo de profil
3. Cliquez sur les "..." en haut à droite et enregistrez la photo
4. Cliquez sur la photo de couverture
5. Cliquez sur les "..." en haut à droite et enregistrez la photo
6. Allez sur votre compte et cliquez sur "éditer le profil"
7. Cliquez sur le "+"
8. Choisissez le logo du Bleuet de France (photo que vous venez d'enregistrer)
9. Renouvelez l'opération pour personnaliser votre bannière
10. Choisissez la bannière du Bleuet de France que vous venez d'enregistrer
11. Appliquez-la à votre profil puis validez



Les actualités départementales

Réunions des secteurs



Milizac-Guipronvel

Les réunions des secteurs se sont déroulées avec des membres du Bureau : François Sévin, président départemental, Claude Bail, président départemental adjoint, Charles Bizien, vice-président départemental, Yann Droumaguet, secrétaire départemental, Alexis Bonenfant, trésorier départemental :

- le 20 octobre au Tréhou pour les secteurs 7, 8 et 12, et à Saint-Divy pour les secteurs 1 et 2 ;
- le 21 octobre à Kerlouan pour les secteurs 5 et 6 et à Milizac-Guipronvel pour les secteurs 3 et 4 ;
- le 23 octobre à Concarneau pour les secteurs 9, 10 et 11.

Ces réunions ont permis de traiter divers sujets comme l'action sociale, les finances de la fédération, le recrutement.

Les membres du Bureau félicitent et remercient les responsables des UNC du Tréhou, de Saint-Divy, de Kerlouan, de Milizac-Guipronvel et de Concarneau pour l'organisation de ces réunions.



Saint-Divy

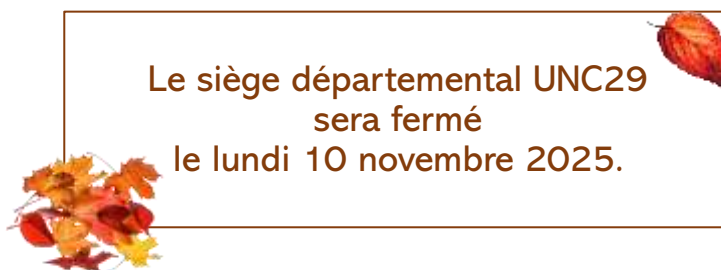


Saint-Divy

Nous remercions également les présidents et responsables des UNC locales d'y avoir participé, ainsi que ceux et celles qui se sont excusés.

Un compte-rendu sera rédigé ultérieurement et adressé aux présidents.

Le siège départemental UNC29
sera fermé
le lundi 10 novembre 2025.



Diplômes d'honneur de porte-drapeau

Commission du 17 octobre 2025

Insigne 3 à 10 ans

Gwénaél Phélippo-Dubois, UNC de Moëlan-sur-Mer
Caroline Deroeck, UNC de Moëlan-sur-Mer
Didier Perrot, UNC d'Elliant
Jean-Luc Guével, UNC de Plabennec et l'Aber
Denis Babit, UNC Rosporden Kernével
Yves Guillou, UNC de Rosporden Kernével
Mickaël Pruvost-Canu, UNC de Saint-Thonan

Insigne 10 ans

Olivier Beneyton, UNC du Grand Brest
Enzo Roudaut, UNC de Plabennec et l'Aber

Insigne 20 ans

Paul Gillet, UNC d'Elliant
Jean-Marie Ferran, UNC de Plabennec et l'Aber
Jacques Nicolas, UNC de Rosporden Kernével

Insigne 30 ans

Raymond Glémarec, UNC de Rosporden Kernével

Insigne 50 ans

André Boutet, UNC de Rosporden Kernével
Louis Guillou, UNC de Rosporden Kernével



Bravo à nos porte-drapeaux pour ce diplôme bien mérité !

Votre dévouement honore nos valeurs avec fierté !

Décorations internes

Médaille du Mérite UNC

Bronze : 10

Argent : 26

Vermeil : 5

Or : 6, dont 4 à titre exceptionnel

Grand Or : 4, dont 3 à titre exceptionnel



Médaille de la Croix du Djébel

Bronze : 13

Argent : 20

Vermeil : 4, dont 1 à titre exceptionnel

Or : 8, dont 1 à titre exceptionnel



À ces nouveaux décorés, nous leur adressons nos plus sincères félicitations pour ces distinctions justement attribuées, symbole de votre engagement, de votre dévouement et de votre contribution précieuse à notre association.

Les UNC locales en action

UNC Grand-Brest

Permanences Espace "Oasis" sous la salle "Surcouf", au Cercle Marine à Brest.

- Mardi 04 novembre de 14h00 à 16h00 : Inscription et règlement repas du 11 novembre 2025

- Mardi 18 et 25 novembre de 14h00 à 16h00 : Accueil, Informations, Début renouvellement cotisations 2026.

UNC de Concarneau

Hommage au pilote John Réginald Bendell

Le 27 septembre 2025 à 11 heures un vibrant hommage a été rendu au pilote Commandant de Bord de la forteresse volante abattu au large de Concarneau Trégunc en 1940. Les corps des quatre membres de l'équipage âgés d'une vingtaine d'années ont été retrouvés sur la côte et inhumés dans les cimetières de Lanriec/Concarneau, Trégunc et Fouesnant.



Lors de cette cérémonie une couronne de coquelicots « Poppies » a été offerte par la ville jumelée de Penzance (Angleterre) et déposée sur la tombe en hommage à sa mémoire et en signe d'amitié.

Plusieurs associations des UNC de la région étaient présentes avec leurs drapeaux.



UNC de Kerlouan

Repas « rougail »

Le repas annuel « rougail » des associations, officiers marins et Union Nationale des Combattants, s'est tenu dans la salle polyvalente Etienne Guilmoto de Kerlouan, le dimanche 28 septembre.

Préparé par les bénévoles des deux associations, le repas a réuni 210 convives. L'ensemble des participants a apprécié la qualité de la restauration des cuistots : Michel, Jean Pierre, Christian et Christophe ainsi que la prestation souriante des bénévoles. Ils ont exprimé leur plaisir de se retrouver chaque année dans une ambiance conviviale.

Les bénéfices de la journée serviront à organiser des activités au profit des deux associations.



UNC de Plabennec et l'Aber

Au forum des associations

Samedi 6 septembre au forum des associations salle René Le Bras, de 10h à 17h, un stand UNC a été animé par Linda Nizou et Daniel Roudaut.

Tout au long de la journée les visiteurs se sont succédés pour découvrir nos activités. Si certains étaient bien au fait de la présence de l'UNC sur la commune d'autres l'ont découverte et certains s'y sont montré intéressés et se sont engagés à venir nous rejoindre.

Au cours de la journée, des adhérents ont rendu visite à nos deux animateurs et ont pu témoigner de leur attachement à notre institution.



De gauche à droite, Daniel Roudaut, Jean-Marie Ferran président, Gisèle Poudoulec représentante des veuves, Linda Nizou et Claude Person membre du CA.

Des drapeaux sur tous les fronts

Dans les rangs de l'UNC Plabennec et l'Aber ils sont 17 volontaires pour arborer leurs neuf drapeaux. Que ce soit aux manifestations et commémorations patriotiques ou aux obsèques locales ou régionales, vous trouverez les drapeaux de la section et un déplacement est en préparation pour les faire flotter en Normandie en juin prochain. Leur devise est de répondre favorablement à toutes les sollicitations reçues en temps voulu il s'entend. D'Enzo, 19 ans, à René, 89 ans ces adhérents et adhérentes ont toujours à cœur, dans la mesure de leurs occupations ou engagements, à venir endosser le baudrier.

Les neuf drapeaux ont tous leur histoire et au fur et à mesure il devient nécessaire de s'occuper de leur santé. Le premier de 1922 a subi une refonte complète en 2023 tout en conservant son aspect historique ; un second qui entretient le souvenir des Prisonniers de guerre, vient de subir le même traitement. Ces opérations de conservation du Devoir de mémoire ont pu s'effectuer sur les fonds propres de l'association mais également avec l'aide de différentes personnes ou organismes.

Les anciens « oriflammes » ne tombent pas dans l'oubli, après des soins appropriés, ils rejoignent les vitrines-musée de la mairie.



Le dimanche 17 septembre au 81^{ème} anniversaire de la libération de Plougonvelin de gauche à droite : Jean-Luc, Yvon, Stéphane, Jean-Luc et le président Jean-Marie.

UNC Plouarzel Ploumoguier

52 joueurs au tournoi de belote dominos

Le deuxième tournoi annuel s'est déroulé samedi 18 octobre.

8 équipes aux dominos et 18 équipes à la belote se sont affrontées pendant quatre parties qui se sont enchaînées dans une ambiance détendue et conviviale. Les trois premières équipes de chaque tournoi ont remportées un panier garni composé de divers lots offerts par les commerçants du territoire (bons d'achats de chez Weldom, coupes femme et homme de chez Créa'tif coiffure, coffret de bols de chez Coeur de table, plusieurs lots de chez Super U et différents dons par les membres du bureau).



Le podium

Alice Le Goff et Pascal Le Bizec remportent le concours de dominos, suivis de Jeanne Kerouanton et Jean Abarnou et en troisième position Jean-Claude Salaun et Christian Follizour.

À la belote, Yvonne Le Bris et Nicole Inizan terminent premières suivies de Paule et Robert Polard et sur la troisième marche du podium, Marie-France Kerhaignon et Alexandre Le Gac.

UNC de Plozévet Guiler-sur-Goyen

La tombe d'un Poilu localisée

Pendant plus de 110 années, la sépulture d'**Alain Lautrédou**, soldat au 71^{ème} Régiment d'Infanterie Territoriale, "**Mort pour la France**" le 3 février 1915 à Fosseux dans le Pas-de-Calais, était demeurée introuvable. Et pour cause, deux erreurs s'étaient glissées dans son état-civil.

L'an passé, ses descendants se sont adressés à Robert Strullu, généalogiste bien connu et réputé du Pays Bigouden. Longtemps, les nombreuses recherches dans la base de Mémoire des Hommes, notamment en utilisant des patronymes proches (Lautridou, Lotredou, Lotridou...) à Plozévet et dans le Finistère, sont restées vaines.



Robert Strullu a même pensé un temps que la sépulture d'Alain Lautrédou n'avait pas été recensée. Mais le pugnace Bigouden, ne voulant pas rester sur un échec, a repris son ouvrage. En tapant uniquement sur le prénom Allain, et la commune de Plozévet, le généalogiste a vu, à sa grande surprise, apparaître un Allain Lantridon dont les données d'identification militaires correspondaient à celles précitées. Alain Lautrédou a été inhumé tombe 10, rang 1 au carré militaire du cimetière communal d'Arras où sa famille s'est depuis rendue.

Un grand merci à Robert Strullu pour sa découverte. La technique employée pourrait éventuellement servir à d'autres particuliers.





UNC de Saint-Thonan

Accueil du nouveau porte-drapeau

Samedi 27 septembre, la Section de l'UNC Saint-Thonan a accueilli avec fierté son nouveau jeune porte-drapeau. Nouvelle adhérente, Méline a souhaité exprimer son engagement civique et s'impliquer dans la vie de sa commune.

Méline à 15 ans et est scolarisée en seconde au lycée Saint-Sébastien de Landerneau. Elle pratique la danse, et étudie le piano à l'école de musique de Saint-Thonan. Elle fait également du théâtre au lycée et du catamaran chaque été.

Rappelant que la mission de porte-drapeau est hautement symbolique avec trois buts essentiels :

1. **Honorer** la mémoire et rendre hommage aux combattants disparus, civils comme militaires,
2. **Transmettre** les valeurs de patriotisme, de devoir de mémoire, le courage et la solidarité,
3. **Assurer** la relève qui contribue à perpétuer les traditions et à impliquer les jeunes générations dans le devoir de mémoire.

L'ensemble des adhérents a assisté à la remise de la carte d'adhérent et du béret, et s'est ensuite réuni autour d'un buffet convivial.

La remise à Méline, du drapeau "jeune" de l'UNC de Saint-Thonan, sera faite lors de la cérémonie du 11 novembre prochain au monument aux morts de la commune.

Les membres du bureau de la section souhaitent la bienvenue à Méline, et espèrent que son engagement puisse faire écho auprès d'autres jeunes de Saint-Thonan.



L'UNC Saint-Thonan vous invite à suivre toutes ses actualités sur Facebook :

<https://www.facebook.com/unc.sainththonan>

Ils ont partagé l'histoire de l'UNC

Quand un adhérent ou une adhérente s'en va, c'est une page de notre histoire commune qui se referme doucement, mais dont l'encre ne s'efface pas, leur souvenir nous accompagne.

À travers ce simple hommage, nous leur disons merci et honorons leur engagement.

UNC de Brélès Plourin : **François Fourn**, 93 ans, AFN, décédé le 10 octobre 2025

UNC du Grand Brest : **Marcel Cominassi**, 95 ans, TOE, décédé le 7 octobre 2025 ; **Michel Quéménéur**, 87 ans, AFN, décédé le 11 octobre 2025 ; **Pierre Saliou**, 84 ans, AFN, décédé le 13 octobre 2025 ; **Christian Trébaul**, 87 ans, AFN, décédé le 19 octobre 2025

UNC de Kerlouan : **Théodore Roudaut**, 91 ans, AFN, décédé le 1^{er} octobre 2025 ; **Jean Le Menn**, 86 ans, AFN, décédé le 18 octobre 2025

UNC de Landéda : **André Hamon**, 90 ans, AFN, décédé le 25 octobre 2025

UNC de Ploudaniel : **Joseph Gourhant**, 91 ans, AFN, décédé le 15 octobre 2025

UNC de Plozévet Guiler-sur-Goyen : **Marcel Le Quéré**, 85 ans, AFN, décédé le 8 octobre 2025

UNC de Quimperlé : **Madeleine Le Boëdec**, veuve, décédée le 28 octobre 2025, ancienne responsable des veuves de l'UNC de Mellac

UNC de Rosporden : **Jean Nicolas**, AFN, décédé le 2 octobre 2025

UNC de Saint-Renan : **Jacques Corre**, 92 ans, AFN, décédé le 7 octobre 2025

UNC de Saint-Servais : **Céline Toullec**, 87 ans, veuve de Jean-Yves Toullec, décédée le 7 octobre 2025

À ceux et celles qui nous ont quittés, nous adressons un dernier salut. À leurs familles et à leurs proches, nous adressons nos sincères condoléances.

Honneur et mémoire

Parce que leur engagement mérite notre reconnaissance et qu'ils ont servi avec courage, nous leurs consacrons ces quelques lignes.

Nous adressons nos pensées les plus sincères et nos profondes condoléances aux familles endeuillées, aux frères d'armes et amis des disparus dont les noms suivent. Nous leur exprimons notre profonde sympathie et notre indéfectible soutien.

- **Sergent Georges Alontosea**, piroguier au sein du 9^{ème} Régiment d'Infanterie de Marine, décédé le 30 septembre 2025 en Guyane. Dans le cadre de l'opération Harpie, le sous-officier était déployé en mission au sein des forces armées en Guyane, sur la base opérationnelle avancée de Maripasoula. Il était âgé de 32 ans.

- **Adjudante Aurélie Farcy**, Sapeur-pompier au centre de secours de Saint-Pierre-sur-Dives (Calvados), décédée des suites d'une longue maladie, le 4 octobre 2025. Elle était âgée de 35 ans.

- **Gendarme mobile**, issue de la 441^{ème} promotion de l'école de gendarmerie de Montluçon et affectée à l'escadron 43/7 de Decize (Nièvre), décédée le 3 octobre 2025. Elle était âgée de 22 ans

- **Gendarme Denis Boyer**, affecté à l'escadron 14/7 de Longeville-Les-Saint-Avold (Moselle), décédé le 4 octobre 2025. Il était âgé de 35 ans.

- **Major Christophe**, Policier à la Brigade de protection du Groupe d'intervention et protection (GIP), décédé le 21 octobre 2025 lors d'un accident de moto. Il était âgé de 48 ans.

- **Sergent Michael Velata**, membre de l'escadron de Protection de Istres (Bouches-du-Rhône), décédé le 25 octobre 2025 dans un accident de moto. Il était âgé de 30 ans.

- **lieutenant Marco Piffari**, **carabinier Davide Bernardello**, **brigadier-chef Valerio Daprà**, carabiniers italiens dans la province de Vérone en Italie, tués dans l'explosion d'une ferme piégée, le 14 octobre 2025, alors qu'ils tentaient d'y extraire ses habitants suite à une décision judiciaire d'expulsion. Ils étaient âgés de 36 à 56 ans.

- **Élisa Meirsman**, Inspecteur à la Police locale de Charleroi en Belgique, décédée le 21 octobre 2025. Elle était âgée de 30 ans.

Nous rendrons également hommage à toutes les victimes des attentats et violences aveugles partout dans le monde.

L'UNC29 est à leurs côtés

Nous adressons nos pensées les plus sincères et souhaitons un prompt et complet rétablissement aux pompiers, policiers et gendarmes blessés durant leur service.

En 2025, 160 policiers ont fait l'objet d'agression en dehors de leur service, « une violence sans précédent ».

L'UNC du Finistère **adresse toute sa sympathie et son soutien indéfectible** envers

- les policiers, les gendarmes, les personnels des différents ministères, les élus, les policiers municipaux, médecins victimes qui font face à cette violence extrême et gratuite qui sévit régulièrement depuis plusieurs mois.
- tous les militaires français engagés dans les différentes opérations extérieures et intérieures.
- les pompiers, ces héros du quotidien, ces soldats du feu qui, chaque jour, bravent les flammes avec courage et dévouement pour sauver des vies.

Leur courage et leur engagement au service de la nation forcent le respect et l'admiration.

La Flamme de la Mémoire

Afin de rendre un hommage appuyé aux anciens combattants et aux Morts pour la France, la Préfecture, les Armées et le Département du Finistère organisent la deuxième édition du parcours de la Flamme de la Mémoire, initié en 2024.

Cette année, la Flamme sera prélevée par des scolaires à Paris sur la tombe du Soldat inconnu. Une fois amenée sur le territoire finistérien, 2 émanations de la Flamme rejoindront 2 points de départ d'où elles débiteront leurs parcours respectifs, le **lundi 10 novembre**. Il y aura donc 4 cérémonies ce jour-là.

Parcours 1 :

- 11h00 : cérémonie à **Landivisiau** ;
- 14h30 : cérémonie à **Douarnenez** ;

Parcours 2 :

- 11h00 : cérémonie à **Pleyben** ;
- 14h30 : cérémonie à **Bannalec**.



Chaque commune sera invitée à envoyer une délégation à la cérémonie de son secteur afin de repartir avec une émanation de la Flamme et de l'avoir sur sa commune pour sa cérémonie du 11 novembre. Ladite délégation pouvant être composée d'élus municipaux, d'anciens combattants et/ou de jeunes.

Pour une cérémonie démarrant à 11h (à adapter pour celles commençant à 14h30) :

- 10h45 - 11h : présentation de la cérémonie, mise en place par le maître de cérémonie et lecture du texte du ravivage de la Flamme ;
- 11h : accueil des autorités ;
- 11h05 : cas de la cérémonie en présence de l'amiral : passage en revue par l'autorité militaire ;
- 11h07 : arrivée du détachement militaire apportant la Flamme ;
- 11h08 : temps dédié à la participation des scolaires (chant, lecture) ;
- 11h15 : discours : 3 à 5mn max par autorité ;
- 11h25 : dépôts des gerbes par les autorités ;
- 11h30 : allumage des lanternes dédiées aux différents communes pour leur cérémonie du lendemain ;
- 11h40 : aux morts ;
- 11h41 : minute de silence ;
- 11h42 : Marseillaise chantée ou jouée par une sono ;
- 11h45 : fin de cérémonie.

Les UNC locale et adhérent sont invités à prendre part à cet événement, qui s'inscrit pleinement dans le devoir de mémoire. (Prévoir la lanterne pour réceptionner la Flamme !)



Quand la Mémoire est attaquée !

Profanation d'un monument aux Morts

Le monument aux morts, à Louhans, en Saône-et-Loire, a été profané lâchement ! Des inscriptions y ont été inscrites : "Mort à la guerre" et "Feu aux frontières », recouvrant le nom des morts de 1914-1918 et ceux de 1939-1945.

La mairie a, dans les heures qui ont suivi, mobilisé les services de la ville pour enlever ces graffitis ignobles.



Destruction d'un mémorial des Déportés

À Montigny-Lengrain, à l'est de Soissons dans l'Aisne, dans la soirée du 19 octobre 2025, les gendarmes ont constaté, lors d'une patrouille, la destruction volontaire du mémorial dédié aux Déportés érigé dans la commune.

Cette stèle est quasiment détruite et la plaque commémorative, qui y était vissée, a disparu.



Ce monument avait été inauguré en 2024 en hommage aux Déportés du convoi 7909, un « train de la mort » des nazis, parti de Compiègne en juillet 1944 à destination du camp de concentration de Dachau en passant par l'Aisne.

Ce train transportait plus de 2000 prisonniers, notamment des Résistants, ainsi que des personnes arrêtées par les nazis lors des rafles de représailles. Plusieurs centaines d'entre eux ont péri lors du trajet, à cause de la chaleur, de la soif et d'une promiscuité dans des wagons à bestiaux.

L'Union Nationale des Combattants du Finistère exprime
sa **vive colère** et sa **profonde indignation**
face aux actes de **vandalisme** et de **profanation** visant nos **monuments et mémoriaux**.

Ces lieux sacrés rappellent le **sacrifice** de ceux qui ont donné leur vie pour la France.

Les profaner, c'est **insulter leur mémoire** et **blessar la Nation tout entière**.

L'UNC 29 appelle au **respect** et à la **vigilance** pour que
jamais ne s'efface le souvenir de nos combattants.

Les infos utiles au quotidien...

Évolution des heures creuses au 1^{er} novembre 2026



À partir du 1^{er} novembre 2026, les créneaux horaires des heures pleines/creuses vont évoluer afin de s'aligner sur les nouveaux usages des consommateurs et énergies renouvelables.

Pour rappel, depuis 1960, les heures creuses sont des plages horaires où la consommation d'électricité est moins élevée. Cela permet aux foyers de bénéficier d'un tarif réduit sur le prix du kilowattheure.

Elles seront désormais réparties sur deux périodes, 8 heures creuses quotidiennes selon les saisons :

- **Le créneau de nuit** (le minimum garanti) : Vous bénéficierez toujours d'au moins 5 heures consécutives entre 23h et 7h, idéales pour les usages énergivores comme le chauffe-eau ou la recharge de votre voiture électrique.

- **Le créneau de journée** : une nouveauté pour une majorité de clients. Les 3 heures restantes pourront être placées en début ou milieu d'après-midi, entre 11h et 17h.

Les horaires exacts seront définis par Enedis, en fonction des caractéristiques locales du réseau. Les intéressés seront informés par leur fournisseur environ un mois à l'avance.

Ces ajustements visent à encourager une consommation plus responsable, en phase avec la production énergétique disponible.

Sources : www.enedis.fr

Plafonnement des frais bancaires après un décès

Dès le 13 novembre 2025, un **plafond national** est instauré sur les frais prélevés par les banques au cours du règlement d'une succession :

- ils sont désormais limités à **1 %** du montant total des soldes des comptes et des produits d'épargne,
- un **plafond absolu** de **850 euros** est fixé,
- certains cas de **gratuité** sont également introduits.

Sources : www.info.gouv.fr

Le saviez-vous ?

Le mot "Matelot" : une origine fascinante

Saviez-vous que le terme "Matelot" est le premier grade de la Marine ? Utilisé aussi dans le commerce et la pêche, il désigne à l'origine un homme de mer exécutant les opérations de manœuvre sous les ordres des officiers.

Son origine remonte au néerlandais "maat", signifiant "compagnon", et évoluant vers "matenoot" ou "compagnon de couche", car les marins utilisaient le même hamac à tour de rôle. D'autres sources suggèrent des origines norroises ou latines.

Une plongée dans l'histoire maritime qui montre la richesse de notre langue !



<https://www.facebook.com/marinenationale.officiel/>

Bleuet de France @BleuetFrance

[IN MEMORIAM]

5 ans jour pour jour que la vie de Samuel Paty a été enlevée. Un enseignant qui s'efforçait d'exercer son métier, ciblé pour avoir transmis les valeurs de la liberté et de la laïcité, chères à notre République.

Nos pensées vont également à Dominique Bernard, cet enseignant dévoué, victime d'un acte de terrorisme il y a 2 ans, le 13 octobre 2023 à Arras.

Lui aussi a été pris pour cible parce qu'il croyait en la liberté, en l'éducation, en la force de l'esprit critique, nous faisant rappeler que l'École est et restera un rempart contre l'obscurantisme.

Ces tragédies résonnent en chacun de nous. Elles rappellent l'importance de la mission du Bleuet de France.

Nous devons être aux côtés des familles des victimes, des enfants, et des proches laissés derrière eux. Le Bleuet de France accompagne ceux qui restent dans leur chemin de reconstruction, pour qu'ils puissent, malgré l'indicible, retrouver un avenir.



12:10 PM · 18 oct. 2025 · 1 672 vues

Bleuet de France @BleuetFrance

Jidza, un retraité pas comme les autres

Après six années passées au sein de @132RIC, Jidza profite désormais d'une retraite bien méritée aux côtés de son maître 🐾

Il a sauvé des vies. Aujourd'hui, c'est à nous de sauver la sienne. Grâce au soutien financier du Bleuet de France, l'importante intervention chirurgicale dont il avait besoin a pu être réalisée, lui offrant une seconde chance.

Le #BleuetdeFrance s'engage aux côtés de celles et ceux qui ont servi, y compris les chiens militaires réformés, véritables acteurs de terrain, qui partagent les risques et la bravoure de leurs maîtres.

Chaque geste compte, même pour nos compagnons à 4 pattes.



11:05 AM · 7 oct. 2025 · 2 152 vues

AB

Direction Générale des Douanes et Droits Indirects

18 octobre, 10:30

Premiers pas dans l'univers motocycliste pour Arcane !
À 4 mois, ce jeune chiot découvre de nouvelles spécialités aux côtés de nos équipes 🐾



Ouest-France Brest

15 octobre, 15:51

Le faisceau laser du Monge, bâtiment d'essais et de mesures de la Marine nationale, à Brest, émet un puissant rayon vert dans le ciel

Photo : Guillaume Saligot / Ouest-France



Gendarmerie nationale @Gendarmes

« Un jour, moi aussi je rejoindrai une équipe cynophile de la gendarmerie »



Ministère du Porté-d'armes et 2 autres personnes

Le coin du rire !

Le Premier jour...

Le Premier jour, Dieu créé la vache et lui dit :

- Reste au champ avec le fermier toute la journée et souffre sous le soleil. Fais des veaux et donne du lait pour soutenir le fermier. Je te donne une durée de vie de 60 ans.

La vache lui répond :

- C'est une sacrée vie dure que tu veux pour moi pendant 60 ans. C'est ok pour 20 ans et je te rends les 40 autres.

Et Dieu a été d'accord.

Le deuxième jour, Dieu créé le chien et lui dit,

- Reste assis toute la journée sur le seuil de la porte de la maison et aboie sur quiconque entre ou passe devant. Je te donne une durée de vie de 20 ans.

Le chien lui répond :

- C'est trop long pour aboyer. Donne-moi 10 ans et je te rends les 10 autres.

Alors Dieu a été à nouveau d'accord.

Le troisième jour Dieu créé le singe et lui dit :

- Amuse les gens, fais des tours savants, fais les rire. Je te donne une durée de vie de 20 ans.

Le singe lui répond :

- Faire des singeries pendant 20 ans ? C'est trop pénible ! Le chien t'a rendu 10 ans, non ? Ben je fais pareil !

Encore une fois Dieu a été d'accord.

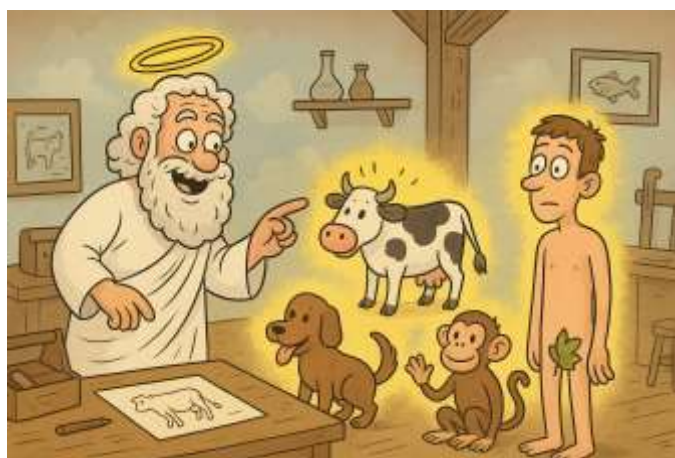
Le quatrième jour Dieu créé l'homme et lui dit :

- Mange, dors, joue, amuse-toi, bulle un rien. Je te donne 20 ans.

L'homme répondit :

- Quoi ? Seulement 20 ans ? Que dalle ! Écoute, je prends mes 20, les 40 que la vache a rendu, les 10 du chien et les 10 du singe. Ça fait 80, ok ?"

- Ok ! répond Dieu. Marché conclu !



C'est ainsi que pendant les 20 premières années de notre vie nous mangeons, dormons, jouons, amusons et ne faisons rien.

Pendant les 40 années suivantes nous travaillons comme un forçat au soleil pour entretenir notre famille.

Pendant les 10 années suivantes nous faisons des singeries pour distraire nos petits-enfants.

Et pendant les 10 dernières années nous sommes assis devant la maison à aboyer sur tout le monde !

Pour une publication de vos articles sur :

- La Voix du Combattant du mois de janvier 2026, envoi avant le 12 novembre 2025.
- La G@zette du mois de décembre, envoi avant le 24 novembre 2025.

**Union Nationale des Combattants
du Finistère**

8 rue du Rempart (Recouvrance) - 29200 Brest
02.98.05.60.21 ~ unc29@wanadoo.fr
<https://www.unc29.fr>

Suivez-nous sur les réseaux sociaux !



**La G@zette
finistérienne
de l'UNC**

Responsables de publication : F. Sevin & Y. Droumaguet
Mise en page : C. Bellenger-Ansart